

EMPLOI FORMATION DANS LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL



Diagnostic général

*Produit dans le cadre du Contrat d'objectifs
Sanitaire, social et médico-social*



Octobre 2013

SOMMAIRE

CONTEXTE	P. 3
LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL : PRÉSENTATION, DÉFINITION	P. 4
Périmètre du secteur	P. 5
DONNÉES DE CADRAGE	P. 6
Une population vieillissante	P. 6
Des indicateurs de santé plus défavorables en Bretagne qu'au plan national	P. 7
Des indicateurs sociaux plutôt favorables par rapport au niveau national..	P. 9
La prise en charge des personnes handicapées	P. 10
Des modalités de garde d'enfants spécifiques en Bretagne	P. 11
EMPLOI	P. 12
206 000 emplois en Bretagne	P. 12
Une grande diversité de métiers	P. 13
Des secteurs d'activité divers.....	P. 15
Un secteur vieillissant qui emploie majoritairement des femmes	P. 15
Des professionnels diplômés.....	P. 16
Des conditions d'emploi moins favorables que pour le reste de l'économie bretonne.....	P. 17
MARCHÉ DU TRAVAIL	P. 18
15 800 offres déposées en 2012 à Pôle emploi	P. 18
Moins de tensions sur les recrutements en 2013	P. 20
Des demandeurs d'emploi de plus en plus nombreux, mais dont plus de la moitié a une activité réduite.....	P. 21
FORMATION	P. 22
5 130 diplômés d'Etat en 2011	P. 22
Une bonne insertion professionnelle des diplômés d'Etat	P. 22
De nombreuses autres formations	P. 24
FICHES SECTEURS	P. 25

CONTEXTE

Dans le cadre du **Contrat d'objectifs emploi-formation** sanitaire, social et médico-social, l'État, la Région Bretagne, l'Agence régionale de santé (ARS) de Bretagne, les Conseils généraux et les branches professionnelles ont élaboré un plan d'action concerté qui vise à :

- améliorer la qualité de la relation formation-emploi,
- anticiper et accompagner les évolutions du secteur,
- participer à la sécurisation des parcours (parcours de formation et parcours professionnels),
- conforter l'articulation entre les stratégies emploi-formation portées par les branches professionnelles, d'une part et les politiques publiques, d'autre part.

Dans ce contexte, **l'observation emploi-formation pérenne est une priorité partagée** par les partenaires du contrat d'objectifs. L'enjeu réside dans la construction d'un dispositif structuré d'observation qui permette une vision consolidée du secteur et apporte à la fois des éléments d'analyse quantitative, qualitative et de prospective. Il s'appuiera prioritairement sur une consolidation des données détenues par les différents partenaires. Ce dispositif devra par ailleurs intégrer une dimension territoriale permettant de caractériser les problématiques spécifiques aux territoires.

Le GREF Bretagne, partenaire ressource du Contrat d'objectifs, a été désigné pour mener cette démarche d'observation emploi-formation du secteur.

Le diagnostic général s'inscrit dans cette démarche et constitue une première étape dans le processus d'observation. Il définit un périmètre partagé et un langage commun aux partenaires de la démarche. Il s'agit, dans cet état des lieux, de mesurer la place du secteur en Bretagne, les grands indicateurs emploi-formation et les grandes problématiques qui se posent aux acteurs.



LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL : PRESENTATION, DEFINITION

"Depuis quelques années, les besoins de la population bretonne évoluent avec l'apparition de nouvelles problématiques (morcellement des cellules familiales, vieillissement, augmentation des situations de dépendance et précarisation...).

Ces changements sociétaux sont à la source d'importantes **réformes législatives** :

- loi du 2 janvier 2002 de rénovation et de modernisation de l'action sociale et médico-sociale,
- loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,
- loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance,
- loi du 1^{er} décembre 2008 généralisant le RSA,
- loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, relative aux patients, à la santé et aux territoires...

Ces réformes ont impacté les modes de **prise en charge des bénéficiaires**, **l'organisation du travail** et les **pratiques professionnelles**, avec, en particulier, une imbrication croissante entre activités sanitaires et activités sociales.

Parmi les principales évolutions observées, on relève en particulier :

- Le développement des procédures de contractualisation (par exemple les conventions tripartites dans l'hébergement des personnes âgées dépendantes),
- une forte tendance à la structuration et au travail en réseau et en partenariat : coordination gérontologique (CLIC), réseaux de santé... générant des besoins en termes de polyvalence ainsi que de fonctions de coordination, mise en place des protocoles de coopérations, groupements...
- le recours plus important à une ingénierie de projet et la mise en place de démarches qualité et d'évaluation,
- des évolutions technologiques impactant notablement les pratiques professionnelles.

Ces phénomènes conduisent à mettre en place de nouvelles approches en matière de soins, d'intervention et d'accompagnement social et nécessitent une adaptation croissante des pratiques professionnelles".

Extrait du Contrat d'objectifs emploi-formation



Périmètre du secteur

Le secteur sanitaire, social et médico-social est défini ici comme l'ensemble des activités de soins, d'action sociale ou médico-sociale avec ou sans hébergement. Sont considérés l'ensemble des établissements, services ou personnes individuelles quels que soit leur catégorie ou leur statut juridique (libéraux, établissements publics, privés à but non lucratif, privés à but lucratif...).

Premier secteur breton en termes d'emplois, il représente plus de **206 000 actifs** au niveau régional et tient donc une place centrale dans l'économie bretonne.

Afin de permettre l'établissement d'un diagnostic précis, le secteur sanitaire, social et médico-social a été segmenté en 10 secteurs plus fins.

Ce découpage permet de catégoriser les différentes activités représentées et de prendre en compte le secteur dans son sens le plus élargi. Le découpage suivant est le fruit d'un travail commun avec la Région, l'ARS et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). Il a été réalisé à partir des nomenclatures existantes (catégories FINESS, Nomenclature d'activité française) et en collaboration avec l'INSEE, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), Pôle emploi... dans le cadre d'un groupe de travail.

LES 10 SECTEURS D'ACTIVITÉ

- ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS
- MÉDECINS GÉNÉRALISTES, SPÉCIALISTES, DENTISTES, SAGES-FEMMES EXERÇANT À TITRE LIBÉRAL
- INFIRMIERS, PROFESSIONNELS DE LA RÉÉDUCATION, DE L'APPAREILLAGE ET PÉDICURES-PODOLOGUES EXERÇANT À TITRE LIBÉRAL
- AIDE À DOMICILE
- AMBULANCES
- ACTION MÉDICO-SOCIALE POUR LES PERSONNES ÂGÉES
- ACTION MÉDICO-SOCIALE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES
- ACTION SOCIALE (CHRS, MECS, PMI, FJT*...)
- ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES
- RADIODIAGNOSTIC, LABORATOIRES D'ANALYSES, PHARMACIES**

Le périmètre retenu dans le cadre de ce document englobe de nombreux secteurs d'activité. Ceux-ci sont présentés de façon détaillée dans les fiches secteurs à la fin du document. L'ensemble des métiers représentés dans ces activités sont ici pris en compte, métiers médicaux, paramédicaux, sociaux, mais aussi fonctions supports : entretien, administration, cuisine...

** CHRS : centre d'hébergement et de réinsertion sociale - MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social - PMI : Protection maternelle et infantile - FJT : Foyers de jeunes travailleurs.

** Le secteur des laboratoires d'analyses médicales, établissements de radiodiagnostic et radiothérapie et des pharmacies comprend les établissements qui ne dépendent pas d'un établissement hospitalier.

DONNÉES DE CADRAGE

Avec **3,2 millions d'habitants**, la Bretagne représente 5% de la population nationale et est donc la 7^{ème} région de France par sa population. Avec près d'1% de croissance annuelle moyenne depuis 1999, la région présente un fort dynamisme démographique, principalement dû à une attractivité importante.

Une population vieillissante

10% de la population bretonne a plus de 75 ans. Ce chiffre supérieur au niveau national est dû à l'augmentation de l'espérance de vie mais également à l'arrivée de ménages âgés sur le territoire régional. Leur nombre aurait augmenté de 1,5% entre 2009 et 2013.

Le vieillissement de la population bretonne s'accompagne d'une augmentation importante du nombre de personnes âgées dépendantes. Actuellement 77 000, **leur nombre augmenterait potentiellement de 17 000 d'ici à 2020*** selon une étude réalisée par l'INSEE, l'ARS et les 4 conseils généraux bretons.

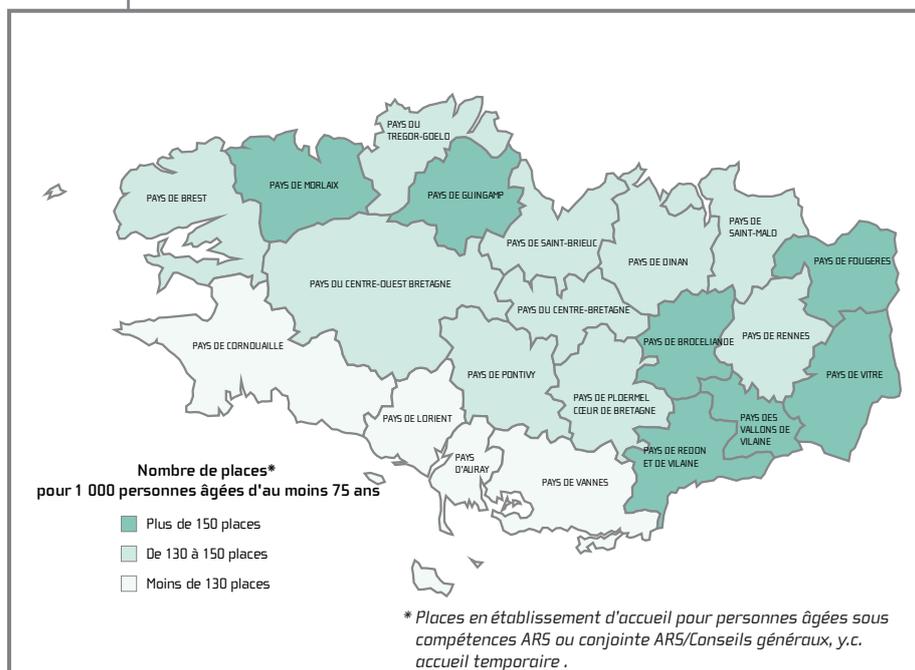
Les besoins de ces publics augmentent donc et l'activité du secteur sanitaire, social et médico-social s'oriente de plus en plus largement vers le public âgé dépendant. L'impact en termes d'emploi devrait être fort dans les années à venir. Il sera surtout prégnant dans le domaine de l'aide et du soin à domicile : l'INSEE et l'ARS signalent qu'en Bretagne, comme au niveau national, **six personnes dépendantes sur dix vivent actuellement à domicile.**

Les politiques actuelles encouragent d'ailleurs largement le maintien à domicile et de nouveaux modes de prise en charge voient le jour. Les partenariats entre professionnels, l'apparition des pôles de santé, les parcours de soins personnalisés sont autant de manifestations de ce phénomène. Les passerelles se développent ainsi entre professionnels du sanitaire, du social et du médico-social. Les secteurs s'ouvrent les uns aux autres pour faciliter le parcours du patient ou de l'utilisateur. Ces démarches favorisent aussi des économies d'échelle qui s'inscrivent dans un contexte de contraintes budgétaires fortes en période de crise.

*"Dans cette étude, la dépendance est estimée à partir des enquêtes Handicap-Santé (2008-2009). Il s'agit d'une dépendance qu'il faut qualifier de potentielle car elle repose, d'une part, sur une notion déclarative n'étant pas soumise à validation par le corps médical, et résulte, d'autre part, d'estimations locales réalisées à partir d'une enquête nationale. Cette approche de la dépendance ne peut donc s'assimiler au nombre de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) qui correspond à un nombre de personnes dépendantes prises en charge au titre des dispositifs publics. Elle intègre en effet un public plus large, potentiellement éligible au dispositif Apa, mais n'ayant pas réalisé les démarches d'attribution (comportements de non-recours)". Octant Analyse n° 35 - Novembre 2012.

Parallèlement à l'aide à domicile, les structures d'accueil pour les personnes âgées sont nombreuses : Etablissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD), maisons de retraite et foyers-logement permettent un accueil adapté quel que soit le niveau de dépendance. Des différences infra-régionales sont à noter et certains territoires présentent un nombre de places en structures d'hébergement plus élevé que la moyenne régionale. C'est le cas des pays de Vitré, Fougères, Vallons de Vilaine, Redon et Vilaine, Brocéliande, mais aussi des pays de Guingamp et de Morlaix. Au contraire, les pays du sud de la Bretagne présentent des capacités d'hébergement de personnes âgées moins élevées.

L'accueil des personnes âgées en Bretagne



Source : ARS Bretagne - FINESS au 1^{er} janvier 2013
INSEE RP 2009

Des indicateurs de santé plus défavorables en Bretagne qu'au plan national

Au-delà d'une population plus âgée qui exige donc une offre sanitaire, sociale et médico-sociale adaptée, l'ARS Bretagne signale des indicateurs de santé globalement assez défavorables par rapport à la moyenne nationale. Si l'état général de santé des bretons progresse, **le taux de décès et le taux de mortalité prématurée évitable sont plus élevés qu'au niveau national***. Ainsi, on compte en Bretagne 888 décès pour 100 000 habitants sur la période 2007-2009 (contre 826 au niveau national). Parmi ces décès, 241 ont été causés par le cancer (237 pour la moyenne française).

Les décès prématurés liés à l'**alcool** sont plus nombreux en Bretagne et le pourcentage de jeunes de 17 ans en ivresses répétées déclarées est le premier de France.

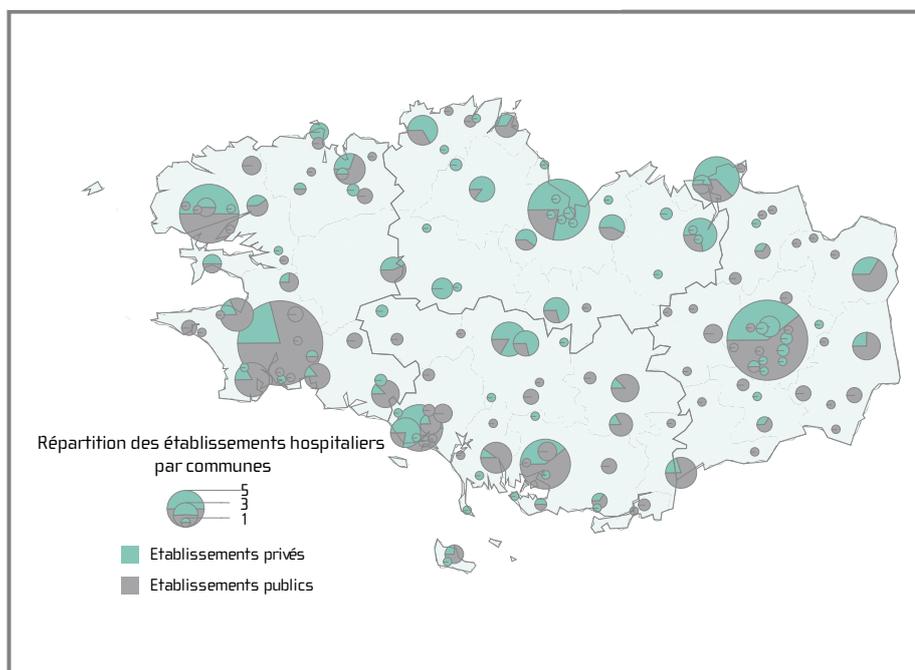
Le taux de prévalence pour affection psychiatrique de longue durée est également élevé par rapport à la moyenne française. Le suicide est une question très prégnante en Bretagne où les taux de décès par suicide sont largement supérieurs au niveau national.

* Les Chiffres clés de l'ARS Bretagne - Edition 2012

L'hospitalisation de court ou long séjour comprend les établissements généraux (hôpitaux locaux, régionaux, universitaires, hôpitaux militaires, thermaux ou pénitentiaires) et les établissements spécialisés (hôpitaux psychiatriques et de désintoxication, hôpitaux traitant des maladies infectieuses, maternités, sanatoriums spécialisés).

La répartition des établissements et services relevant de l'activité hospitalière suit largement la démographie, ainsi les grands centres urbains concentrent plus d'offres de soins. Malgré tout, de nombreux établissements sont situés sur l'ensemble du territoire breton et permettent un accès à certains soins rapidement.

Les établissements hospitaliers en Bretagne



Source : ARS Bretagne - FINESS - 2013

Des indicateurs sociaux plutôt favorables par rapport au niveau national

Si les indicateurs de santé des bretons sont plutôt défavorables, la situation sociale en région semble meilleure qu'au niveau national. Malgré tout, la pauvreté est présente et la situation des personnes en difficulté sociale crée des **besoins en termes d'accompagnement** et donc de professionnels formés.

Ainsi, en termes de revenus, l'INSEE* signale que **11,2% des bretons vivent sous le seuil de pauvreté** (contre 13,5% au niveau national). Le Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI), dans son rapport de décembre 2012 sur les minimas sociaux, dénombre 124 000 personnes percevant le RSA (Revenu de solidarité active), l'AAH (Allocation adulte handicapé) ou l'ASS (Allocation de solidarité spécifique). Ces chiffres sont en forte augmentation depuis plusieurs années.

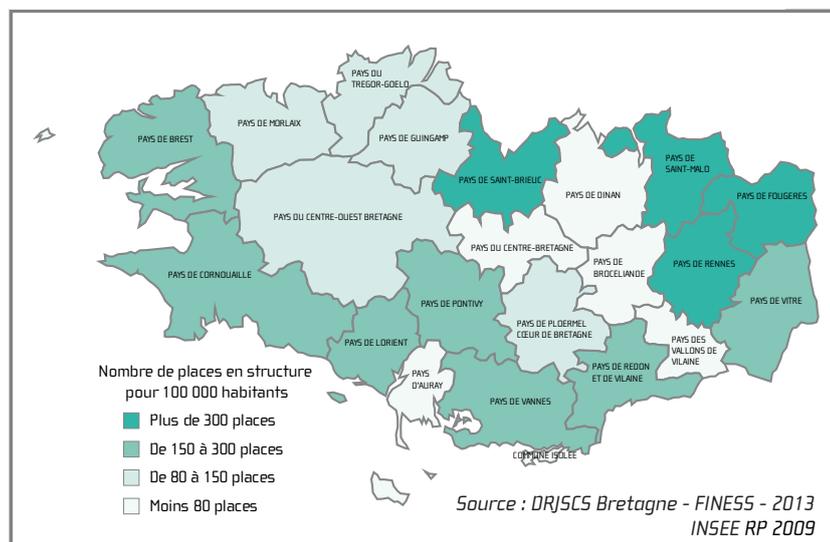
* Source : Dossier de l'INSEE sur l'action sociale départementale : http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/action-sociale-departementale/action-sociale-departementale.htm#0

2,8% de la population bretonne perçoit le RSA socle* et 4,1% le RSA total** (contre 4,6% et 6,3% en moyenne en France métropolitaine), ce qui fait de la Bretagne la région la moins concernée de France par le RSA. A noter que selon la DARES, la moitié des personnes qui pourraient bénéficier du RSA au niveau national n'en font pas la demande et échappent donc aux statistiques sur ce revenu.

Autre indicateur social marquant, l'INSEE indique que **6% des enfants bretons appartiennent à une famille dont les parents n'ont pas d'emploi** (contre 9% au niveau national). La situation est plus défavorable pour les enfants de famille monoparentale, puisque pour eux, le taux monte à 26% (contre 33% au niveau national).

Afin de répondre aux besoins des personnes en difficulté sociale, il existe de nombreuses structures en Bretagne : Foyers de jeunes travailleurs, Centre d'accueil de demandeurs d'asile, Maisons d'enfants à caractère social... Plutôt situés dans les territoires urbains, ils offrent des solutions d'hébergement et d'accompagnement adaptées.

L'accueil des personnes en difficulté sociale en Bretagne



La prise en charge des personnes handicapées

Le CREAI Bretagne estime le nombre d'enfants handicapés à 14 600 en Bretagne et le nombre d'adultes handicapés à 71 000.

2,8% de la population bretonne entre 20 et 64 ans bénéficient de l'AAH (Allocation adultes handicapés) et 3,8 pour mille reçoivent la Prestation de compensation du handicap (PCH) ou l'Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) (4,2 pour mille au niveau national). Ces chiffres montrent un **niveau de prise en charge proche de la moyenne française**.

L'ARS Bretagne a mené une étude*** sur la prise en charge médico-sociale des enfants handicapés en Bretagne : au 31/12/2010, les établissements médico-sociaux prennent en charge plus de 4 800 enfants handicapés et les SESSAD**** accompagnent près de 2 500 jeunes jusqu'à l'âge de 20 ans.

* **RSA Socle** : Revenu de solidarité active versé aux personnes sans activité ou ayant des ressources inférieures au montant forfaitaire. Il est financé par le département.

** **RSA total** : RSA socle + RSA activité. Le RSA activité est versé aux personnes ayant une activité professionnelle lorsque leur revenu est inférieur au revenu garanti.

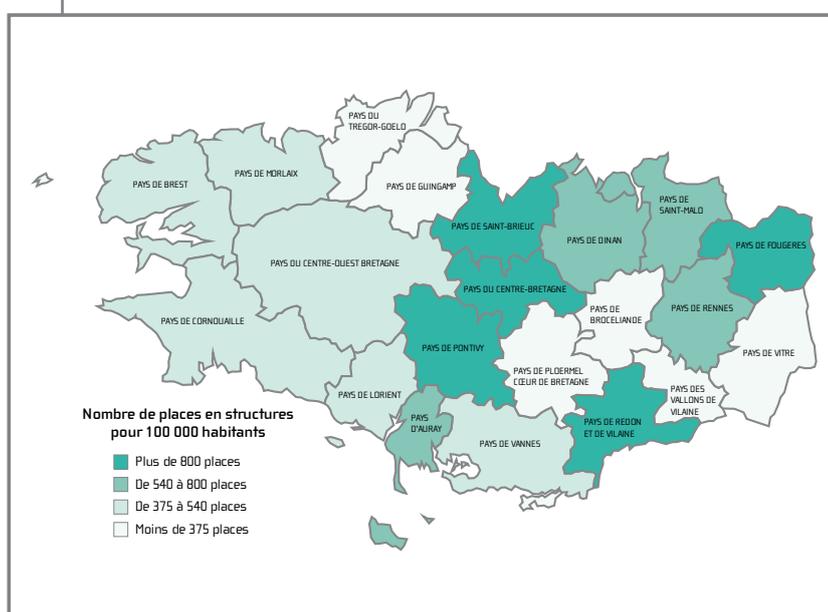
*** **Source** : La prise en charge médico-sociale des jeunes handicapés - Les études de l'ARS Bretagne, février 2013 - Enquête ES 2010 - DREES.

**** **SESSAD** : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile. Il s'agit d'une structure d'aide aux personnes handicapées qui intervient à domicile.

Selon l'ARS, la prise en charge en SESSAD a fortement progressé depuis 2006, mais dans une proportion moindre qu'au niveau national. Ce léger décalage témoigne d'un fort taux d'équipement breton plus tôt que dans le reste du territoire national ; celui-ci rattrape donc son retard.

Au sein de la région, les territoires présentent des taux d'équipement variables. Ceux-ci ont des capacités d'accueil de personnes handicapées (enfants et adultes) en structure plus ou moins élevées. Ainsi, les pays de Redon, Pontivy, Centre Bretagne, Saint-Brieuc ou Fougères ont un nombre de places plus élevé que la moyenne proportionnellement à leur population.

L'accueil des personnes handicapées en Bretagne



Source : ARS Bretagne - FINESS au 1^{er} janvier 2013
INSEE RP 2009

Des modalités de garde d'enfants spécifiques en Bretagne

Avec 36 760 naissances en 2011 et un taux de natalité de 11,4 pour 1000 habitants, la Bretagne se situe légèrement en dessous de la moyenne nationale. **5,8% de la population bretonne a entre 0 et 4 ans** (contre 6% en 2006), soit 189 580 enfants. Les besoins en termes de prise en charge de ces enfants sont donc importants et nécessitent à la fois des lieux d'accueil collectifs et des professionnels indépendants (assistantes maternelles).

Selon une étude de la Direction recherches, études, évaluation et statistiques (DREES) du Ministère des affaires sociales et de la santé, la Bretagne fait partie des régions françaises où **la part des enfants confiés à une assistante maternelle est élevée (plus de 40%)**.

Si ce mode de prise en charge est très élevé, le premier mode de garde en Bretagne reste la garde par les parents (plus de 45%). La crèche est un recours moins répandu : 9% des enfants de moins de 3 ans sont gardés habituellement dans un établissement d'accueil collectif ou familial.

EMPLOI

206 000 emplois en Bretagne

Le secteur sanitaire, social et médico-social est un des principaux secteurs bretons en termes d'emploi et compte plus de 206 000 actifs. Il représente près de **15,8% de l'emploi régional** (contre 14,7% de l'emploi au niveau national).

Avec 65 000 actifs en emploi, **l'activité hospitalière emploie près d'1/3 des actifs du secteur** sanitaire, social et médico-social. Elle constitue ainsi le premier secteur de l'économie bretonne en termes d'effectifs en emploi, tout comme au niveau national.

L'aide à domicile est le deuxième employeur du secteur avec plus de 28 000 actifs. Elle regroupe à la fois les personnes travaillant en mandataire, en prestataire ou en gré à gré.

Avec pour chacun d'eux, plus de 20 000 personnes en emploi, les secteurs de l'action médico-sociale pour les personnes âgées, de l'accueil de jeunes enfants et de l'action médico-sociale pour les personnes handicapées tiennent également une place très importante en région.

Nombre d'emplois par secteur

Les 10 secteurs d'activité	Nbre d'actifs	Répartition
Activités hospitalières	64 400	31%
Aide à domicile	28 790	14%
Action médico-sociale pour les personnes âgées	21 780	11%
Accueil de jeunes enfants	21 270	10%
Action médico-sociale pour les personnes handicapées	20 630	10%
Action sociale	14 000	7%
Médecins généralistes, spécialistes, dentistes	13 430	7%
Infirmiers et professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues libéraux	9 990	5%
Radiodiagnostic, laboratoires d'analyses, pharmacies	9 380	5%
Ambulances	2 800	1%
Ensemble du secteur sanitaire, social et médico-social	206 470	100%

Source : INSEE - Recensement de la population 2009



Comparativement au niveau national, la Bretagne a une répartition de l'emploi assez similaire. Quelques différences sont malgré tout à noter :

- L'action médico-sociale pour les personnes âgées tient une place importante. En effet, cette activité représente près de 11% des emplois du secteur en Bretagne, contre 8% au niveau national.
- Au contraire, la présence de l'action sociale est moindre en Bretagne : les emplois du secteur ont un poids inférieur de 1,6 points dans la région par rapport à la France.

Une grande diversité de métiers

Bon nombre de métiers sont représentés dans le secteur sanitaire et social.

- **Les métiers médicaux, paramédicaux ou sociaux représentent 66% des emplois.**
- Les métiers transversaux concentrent quant à eux 33% des emplois du secteur en Bretagne (contre 36% au niveau national). Ils comprennent les activités d'entretien, les fonctions administratives, hôtelières, de techniciens ou de maintenance.

Une grande majorité des actifs du secteur se concentre sur un nombre limité de professions. **Les 20 principaux métiers en termes d'effectifs représentent plus de 77% des actifs en emploi.**

Les infirmiers représentent les effectifs les plus importants avec près de 30 600 professionnels exerçant en Bretagne. 18% d'entre eux exercent leur activité à titre libéral et 81% sont employés par un établissement.

Les aides à domicile sont au nombre de 21 800 en Bretagne. Ils représentent plus de 10% de l'ensemble des effectifs du secteur. Avec un nombre presque équivalent, les 21 700 aides-soignants bretons représentent également 10% de l'ensemble des actifs en emploi dans le secteur. Les assistantes maternelles et gardiennes d'enfant sont, quant à elles, plus de 20 000 professionnels en Bretagne.

En termes d'effectifs en emploi, ces métiers font partie des plus importants en Bretagne tous secteurs confondus.

Les agents de services hospitaliers, avec 16 700 actifs dans la région, sont aussi très nombreux. Ils font partie des "fonctions supports" et assurent principalement l'hygiène des locaux .



Les 20 premiers métiers en termes d'effectifs

Métiers	Effectifs	Répartition en %	Type de métiers*
Infirmiers (salariés et libéraux)	22 200	11%	San. Soc.
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	21 760	11%	San. Soc.
Aides-soignants	21 720	11%	San. Soc.
Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	20 190	10%	San. Soc.
Agents de service hospitaliers	16 710	8%	Transv.
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	5 490	3%	Transv.
Secrétaires	4 820	2%	Transv.
Adjoint administratifs de la fonction publique	4 660	2%	Transv.
Educateurs spécialisés	4 040	2%	San. Soc.
Médecins libéraux généralistes	3 570	2%	San. Soc.
Ouvriers non qualifiés divers	3 550	2%	Transv.
Préparateurs en pharmacie	3 400	2%	San. Soc.
Médecins hospitaliers sans activité libérale	3 330	2%	San. Soc.
Techniciens médicaux	3 310	2%	San. Soc.
Aides médico-psychologiques	2 840	1%	San. Soc.
Personnels administratifs de catégorie B des collectivités locales et des hôpitaux	2 550	1%	Transv.
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux	2 380	1%	San. Soc.
Ambulanciers salariés	2 300	1%	San. Soc.
Auxiliaires de puériculture	1 990	1%	San. Soc.
Chirurgiens-dentistes	1 920	1%	San. Soc.

Source : INSEE - Recensement de la population 2009

*** Note de lecture :**

San. Soc. : Métiers médicaux, paramédicaux et sociaux

Transv. : Métiers transversaux (entretien, administration...).

La répartition des emplois par métiers est similaire au niveau national avec quelques particularités bretonnes qui sont à souligner. **Les aides-soignants et les aides-médico-psychologiques sont ainsi plus nombreux**, proportionnellement à la moyenne française. Les aides-soignants représentent 10% des actifs bretons du secteur, contre 9% au niveau national. Cette différence peut s'expliquer par une présence plus importante du secteur des personnes âgées en Bretagne, secteur fortement employeur d'aides-soignants ou d'aides médico-psychologiques.

Des secteurs d'activité divers

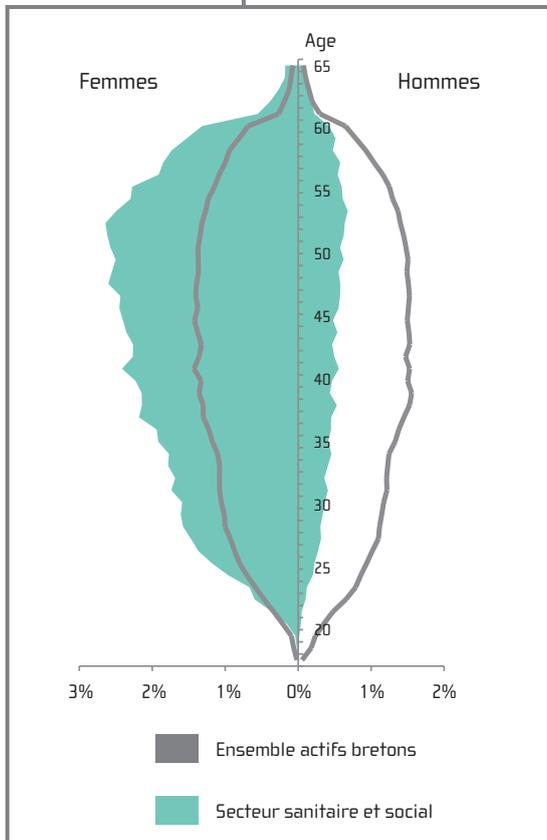
Les professionnels du secteur, s'ils ont suivi une formation identique selon leur métier, exercent leur activité professionnelle dans des domaines d'activité divers.

Les trois exemples suivants montrent des répartitions diverses selon les métiers qui peuvent également varier selon le territoire :

- 61% des aides soignants exercent leur activité professionnelle dans le secteur hospitalier, 27% dans un EHPAD ou une maison de retraite et 3% d'entre eux travaillent dans le secteur de l'aide à domicile.
- 81% des infirmiers diplômés d'Etat salariés travaillent dans un établissement hospitalier et 10% exercent dans un EHPAD ou une maison de retraite.
- Enfin, les éducateurs spécialisés peuvent exercer leur activité professionnelle dans une plus grande variété de secteurs : 41% dans l'action sociale, 31% dans le secteur de l'action médico-sociale pour les personnes handicapées, 9% dans le secteur de l'aide par le travail (ESAT) et 6% dans les établissements hospitaliers.

Un secteur vieillissant qui emploie majoritairement des femmes

Pyramide des âges des actifs en emploi



Source : INSEE - Recensement de la population 2009

D'après le recensement de la population de l'INSEE, les actifs du secteur présentent un **âge moyen de 43 ans**. Ils sont donc en moyenne plus âgés que dans le reste de l'économie bretonne (41 ans en moyenne).

Les moins de 30 ans ne représentent que 14% des actifs en emploi dans le secteur (contre 18% dans l'ensemble de la population active bretonne). **Les plus de 55 ans représentent 13% des effectifs** (contre 10% dans l'ensemble de l'économie bretonne).

Les secteurs qui emploient le plus de jeunes sont les ambulances et l'action médico-sociale pour les personnes âgées. A l'opposé, les secteurs qui comptent le plus grand nombre de seniors sont :

- les médecins généralistes, spécialistes et dentistes,
- l'aide à domicile.

Pour ces deux secteurs, les plus de 55 ans représentent plus d'1 personne sur 5.

L'analyse du profil des actifs en emploi montre que le secteur sanitaire et social emploie plus de femmes que les autres secteurs de l'économie. Alors qu'en moyenne 48% des actifs bretons sont des femmes, **celles-ci représentent plus de 80% des professionnels** des activités sanitaires, sociales et médico-sociales.

Seul le secteur des ambulances emploie une majorité d'hommes (53%). L'action médico-sociale pour les personnes handicapées se distingue également avec une proportion d'hommes supérieure à la moyenne du secteur (42%). Au contraire, les secteurs de l'accueil de jeunes enfants (crèches et assistantes maternelles) et de l'aide à domicile emploient plus de 90% de femmes : respectivement 99% et 93%.

Des professionnels diplômés

Le profil des actifs qui travaillent dans le secteur sanitaire, social et médico-social diffère du reste de l'économie bretonne avec des niveaux de diplôme plus élevés en moyenne : **40% des actifs du secteur ont un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat** contre 31% pour l'ensemble des actifs en emploi bretons. Une grande partie du secteur est composée de métiers réglementés pour lesquels un certain niveau de diplôme est obligatoire. Le nombre d'actifs diplômés est par conséquent plus important.

Les populations plus jeunes présentent les niveaux de diplôme les plus élevés (ces derniers sont très majoritairement diplômés d'un niveau supérieur au baccalauréat). Cette tendance reflète le phénomène d'augmentation globale des niveaux de diplômes dans l'ensemble de l'économie bretonne. Celui-ci est plus accentué dans le secteur sanitaire, social et médico-social : **30% des plus de 50 ans n'ont aucun diplôme**, alors que les 30 ans et moins ne sont que 9% dans cette situation.

Si le niveau de diplôme global dans les activités sanitaires, sociales et médico-sociales est plus élevé que la moyenne, il existe également des **disparités selon les secteurs**. Ainsi, l'aide à domicile et l'accueil de jeunes enfants emploient une main-d'œuvre peu diplômée, au contraire des secteurs suivants : infirmiers et professionnels de la rééducation libéraux ; médecins généralistes, spécialistes, dentistes ; radiodiagnostic, laboratoires, pharmacies.

Niveau de diplômes des professionnels du secteur

Secteurs	Sans diplôme	Supérieur au Bac
Infirmiers et professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues libéraux*	4%	85%
Radiodiagnostic, laboratoires d'analyses, pharmacies	6%	52%
Médecins généralistes, spécialistes, dentistes*	7%	69%
Activités hospitalières	8%	55%
Action médico-sociale pour les personnes handicapées	9%	56%
Action sociale	17%	44%
Ambulances	18%	16%
Action médico-sociale pour les personnes âgées	18%	26%
Accueil de jeunes enfants	29%	12%
Aide à domicile	35%	12%
Ensemble du secteur sanitaire, social, médico-social	18%	40%
Ensemble de l'économie bretonne	16%	31%



Source : INSEE - Recensement de la population 2009

* Les personnes non diplômées dans ces secteurs sont les salariés travaillant pour les professionnels libéraux (secrétariat, entretien, hygiène...).

Des conditions d'emploi moins favorables que pour le reste de l'économie bretonne

81% des actifs du secteur occupent un emploi durable (CDI, titulaires de la fonction publique et libéraux). Ce résultat est largement inférieur à la moyenne de l'économie bretonne (87% des actifs bretons travaillent à durée illimitée).

Au-delà de ce constat général, la part des personnes qui occupent un emploi durable est très variable selon les domaines d'activité.

Outre les secteurs libéraux (infirmiers et professionnels de la rééducation, médecins et dentistes), les secteurs du radiodiagnostic, laboratoires, pharmacies et celui des ambulances comptent un grand nombre d'actifs en CDI (supérieur à 90%).

Au contraire, certains secteurs se caractérisent par une part plus importante de personnes exerçant en contrat à durée limitée : l'accueil de jeunes enfants (qui comprend les assistantes maternelles) ou encore l'action médico-sociale pour les personnes âgées et l'aide à domicile.

Ces résultats en demi-teinte se retrouvent sur la question du temps de travail : **66% des actifs du secteur travaillent à temps complet** contre 85% dans le reste de l'économie.

Cette question est en partie liée au fait que les femmes, principalement concernées par le temps partiel sont plus nombreuses dans le secteur sanitaire, social et médico-social que dans les autres secteurs. A noter que la nature subie ou choisie du temps partiel est ici difficile à mesurer quantitativement.

Le temps complet est donc plus répandu dans les secteurs les moins féminisés : les ambulances et l'action médico-sociale pour les personnes handicapées. Au contraire, le temps partiel est majoritaire dans l'aide à domicile et est très répandu (plus de 33%) dans les secteurs de l'action sociale et de l'hébergement de personnes âgées. Outre l'éventuelle dimension du genre, on ne peut pas écarter le fait que ces secteurs d'activité pourraient être davantage concernés par le temps partiel subi.

Conditions d'emploi selon le secteur d'activité

Secteurs	Emploi à durée illimitée	Temps complet	CDI + Temps complet
Accueil de jeunes enfants	67%	69%	48%
Action médico-sociale pour les personnes âgées	77%	63%	51%
Action médico-sociale pour les personnes handicapées	82%	74%	63%
Action sociale	80%	63%	54%
Activités hospitalières	83%	73%	61%
Aide à domicile	77%	38%	31%
Ambulances	91%	87%	81%
Infirmiers et professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues libéraux	97%	77%	75%
Médecins généralistes, spécialistes, dentistes	94%	72%	68%
Radiodiagnostic, laboratoires d'analyses, pharmacies	91%	71%	64%
Ensemble du secteur sanitaire, social, médico-social	81%	66%	56%
Ensemble de l'économie bretonne	87%	85%	76%

MARCHE DU TRAVAIL

15 800 offres d'emploi déposées en 2012 à Pôle emploi

Les structures du secteur sanitaire, social et médico-social ont déposé près de 16 000 offres d'emploi à Pôle emploi au cours de l'année 2012. **Le nombre d'offres déposées a baissé de 10% par rapport à 2011**, après une diminution plus limitée entre 2010 et 2011.

Le secteur de l'action sociale est celui qui concentre le plus grand nombre d'offres d'emploi : plus de 4 000 déposées en 2012. Ce chiffre a connu une croissance de 26% lors de l'année 2012.

Dans le même temps, le secteur des activités hospitalières a connu une baisse du nombre d'offres déposées de 36%. Autres gros émetteurs d'offres d'emploi, l'aide à domicile et l'hébergement de personnes âgées ont aussi enregistré une diminution des offres d'emploi en 2012 (respectivement -10% et -19%).

A noter que Pôle emploi ne réunit qu'une partie des offres d'emploi. En effet, d'autres prestataires peuvent être utilisés par les entreprises pour annoncer le lancement d'une procédure de recrutement. Ainsi, certains secteurs font majoritairement appel à des canaux propres et l'information est alors diffusée sur des sites Internet dédiés ou dans des réseaux spécifiques. Cependant, l'évolution du nombre d'offres d'emploi à Pôle emploi reste un révélateur de la conjoncture.

Offres d'emploi émises en 2012 par les structures du secteur

Secteurs	Nbre d'offres en 2012	Part des CDI	Evol. 2011-2012	Part des temps plein
Action sociale	4 070	12%	+26%	37%
Aide à domicile	3 820	57%	-10%	11%
Action médico-sociale pour les personnes âgées	2 650	24%	-19%	56%
Activités hospitalières	2 290	14%	-32%	46%
Action médico-sociale pour les personnes handicapées	1 470	26%	-13%	47%
Accueil de jeunes enfants	620	48%	-7%	20%
Infirmiers et professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues libéraux	300	21%	-15%	36%
Radiodiagnostic, laboratoires d'analyses, pharmacies	250	27%	+6%	72%
Médecins généralistes, spécialistes, dentistes	200	45%	-22%	59%
Ambulances	120	24%	-23%	87%
Ensemble du secteur sanitaire, social, médico-social	15 790	29%	-10%	37%
Ensemble de l'économie bretonne	137 260	28%	-13%	69%

Source : Pôle emploi - 2012

Comme dans le reste de l'économie, **la nature des contrats proposés concerne majoritairement des CDD**. Seules 29% des offres d'emploi émises par le secteur le sont pour un contrat à durée indéterminée. Les structures du secteur proposent cependant moins de CDD courts (1 mois et moins) que dans le reste de l'économie : 8% des offres contre 12%. Il s'agit là d'une évolution notable dans la structure des offres émises par le secteur. En effet, **la part des contrats courts parmi les offres a baissé de 4 points en 2011** principalement au profit des CDD longs.

Parmi les plus gros émetteurs d'offres d'emploi, l'aide à domicile et l'accueil de jeunes enfants proposent plus de la moitié de leurs offres en CDI. Au contraire, les établissements hospitaliers ou bien l'action sociale proposent à plus de 85% des CDD.

Si la répartition selon la nature des contrats est conforme à ce que l'on observe dans le reste de l'économie bretonne, **les offres émises par le secteur sanitaire et social sont majoritairement à temps partiel**. Alors que sur l'ensemble de l'économie, 68% des offres sont à temps complet, ce n'est le cas que pour 37% des offres du secteur sanitaire, social et médico-social.

L'aide à domicile est le secteur le plus pourvoyeur d'offres à temps partiel. Au contraire, 46% des offres d'emploi sont à temps plein dans le secteur hospitalier et 56% dans l'action médico-sociale pour les personnes âgées.

Les offres d'emploi émises par les structures du secteur se font principalement sur quelques métiers. **5 professions concentrent ainsi plus des 2/3 des offres d'emploi** déposées à Pôle emploi.

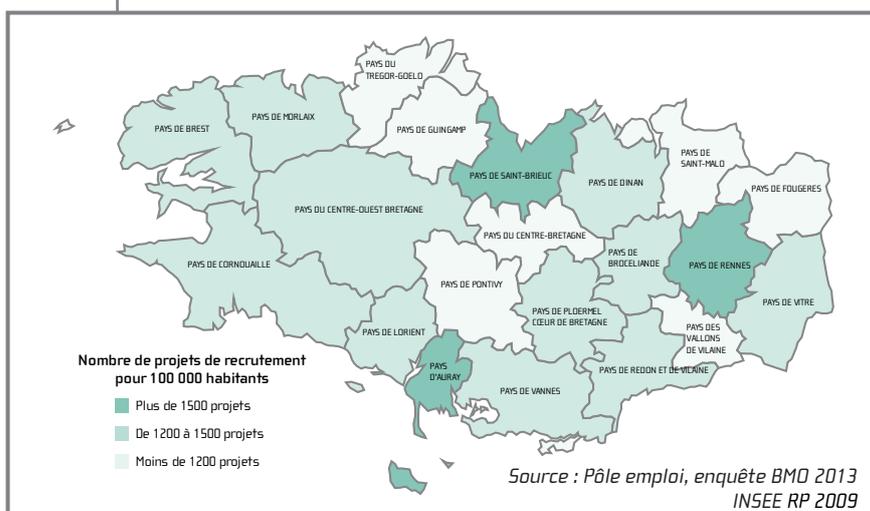
- Le premier métier en termes de volume d'offres est celui d'**assistante maternelle**.
- **L'aide à domicile** arrive en deuxième position avec près de 2 900 offres.
- Les fonctions **d'auxiliaire de vie sociale** et **d'aide-soignant** sont également très recherchées avec respectivement 1 900 et 1 600 offres d'emploi.
- Enfin, les structures ont déposé plus de 1 300 offres d'emploi pour des postes **d'agent de services hospitaliers**.



Moins de tensions sur les recrutements en 2013

L'enquête Besoins de main-d'œuvre de Pôle emploi recense près de **14 500 projets de recrutement en 2013** dans les métiers sanitaires, paramédicaux et sociaux. Près d'1 établissement sur 4 dans le secteur de la santé et de l'action sociale déclare ainsi un projet de recrutement.

Projets de recrutements en 2013 par pays



Les aides-soignants, aides à domicile et infirmiers font partie des métiers les plus recherchés en Bretagne (hors projets de recrutements saisonniers). Entre 2012 et 2013, **le nombre de projets de recrutements permanents a augmenté de 6% pour les aides-soignants** et est resté stable pour les aides à domicile. Au contraire, le nombre de projets d'embauche pour les infirmiers a fortement baissé (-30%).

A noter que dans 60% des cas, les établissements qui souhaitent embaucher un aide à domicile déclarent rencontrer des difficultés de recrutement. Ces **difficultés de recrutement** exprimées par les établissements du secteur ont fortement **diminué entre 2012 et 2013** et sont le signe d'une tension moindre sur ces métiers. En 2013, 38% des recrutements d'aides-soignants sont jugés difficiles par les employeurs contre 65% l'année précédente. Même baisse pour les embauches d'infirmiers jugées difficiles dans 28% des cas en 2013 contre 58% en 2012.

Des demandeurs d'emploi de plus en plus nombreux, mais dont plus de la moitié a une activité réduite

Au 31 décembre 2012, **16 800 demandeurs d'emploi** (de catégorie A*) sont inscrits à Pôle emploi sur les métiers spécialisés du secteur**.

S'y ajoutent plus de 19 000 personnes inscrites en tant que demandeurs d'emploi, mais qui exercent déjà une activité professionnelle (catégories B et C*). Globalement, le secteur sanitaire et social regroupe 16% de l'ensemble des demandeurs d'emploi en Bretagne, toutes catégories confondues.

Le métier d'assistante maternelle est celui qui regroupe le plus grand nombre de demandeurs d'emploi : il représente le tiers des inscrits à Pôle emploi dans le domaine sanitaire, social et médico-social.

Deuxième métier en termes de nombre de demandeurs d'emploi, celui d'aide à domicile (assistante de vie, entretien de la maison) qui regroupe 20% des inscrits du domaine.

Pour ces deux professions, le nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité professionnelle réduite par ailleurs est très fort. Leur activité professionnelle est insuffisante et ils s'inscrivent à Pôle emploi afin de compléter celle-ci ou de trouver un poste leur permettant de travailler plus.

En raison de la mauvaise conjoncture économique, **le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de plus de 11% entre 2011 et 2012**. Cette augmentation est largement supérieure à la croissance moyenne de la demande d'emploi tous secteurs confondus.

43% de cette augmentation sont imputables à deux métiers sur lesquels de nombreux demandeurs d'emploi s'inscrivent : assistante maternelle et assistant de vie/auxiliaire de vie. Parfois accessibles sans qualification et souvent occupés par des personnes en reconversion, les demandeurs d'emploi s'inscrivent en nombre sur ces professions en période de crise.

A noter que plus de 1 500 personnes sont inscrites à Pôle emploi sur le métier d'aide-soignant (760 de catégorie A) et 930 sur le métier d'infirmier (480 de catégorie A).

92% des demandeurs d'emploi sont des femmes, alors qu'elles représentent 80% des actifs. Comme expliqué ci-dessus, les métiers sur lesquels le nombre de demandeurs d'emploi est le plus élevé sont ceux d'assistante maternelle et d'aide à domicile, tout deux presque exclusivement occupés par des femmes.

L'âge moyen des demandeurs d'emploi est de 39 ans contre 43 ans pour les actifs en emploi. Les moins de 30 ans représentent 28% des demandeurs d'emploi inscrits sur les métiers du domaine sanitaire, social, et médico-social, contre 14% des actifs en emploi. Les jeunes sont donc plus touchés par le chômage et s'orientent fortement vers les métiers du secteur sanitaire, social et médico-social lors de l'inscription à Pôle emploi.

A noter que 39% des demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an contre 35% en moyenne sur l'ensemble des demandeurs d'emploi.

* **Catégorie A** : Personne sans emploi / **Catégorie B** : Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum dans le mois / **Catégorie C** : Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois.

** Les métiers considérés ici correspondent aux métiers qui utilisent une compétence dans le domaine paramédical, médical, social et médico-social, ainsi que les métiers d'agent de service hospitalier et d'aide à domicile. La demande d'emploi étudiée ici correspond donc à une approche dans laquelle est privilégiée l'analyse du cœur de métier. Sont ici exclus les métiers connexes du secteur (administration, entretien, cuisine...).

FORMATION

5 130 diplômés d'Etat en 2011

Plus de 5 100 personnes ont obtenu un diplôme d'Etat paramédical, social et de sage-femme* en 2011.

Deux formations rassemblent plus de 1 000 diplômés : le DE Aide-soignant (1 140 sortants) et le DE Infirmier (1 010). Suivent le DE Auxiliaire de vie sociale (510), le DE Aide médico-psychologique (420) et le DE Ambulancier (330).

350 d'entre eux ont obtenu leur diplôme par la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Cette validation concerne principalement le DE Auxiliaire de vie sociale (120 diplômés), le DE Aide-soignant (50 diplômés) et le DE Assistant familial (50).

60% des sortants de diplômes sanitaires et sociaux suivent leur formation dans le cadre de la formation professionnelle continue** et 40% dans le cadre du cursus scolaire. Cette répartition varie fortement selon les formations. Ainsi, 81% des inscrits dans la formation d'aide-soignant sont dans un parcours de formation professionnelle continue (la moitié était en emploi avant la formation, l'autre moitié était demandeur d'emploi) et 37% dans la formation d'infirmier (plutôt suivie dans le cadre du cursus scolaire).

Une bonne insertion professionnelle des diplômés d'Etat***

Quel que soit le parcours de formation, l'insertion professionnelle des diplômés du domaine sanitaire et social est rapide et très forte. Une fois entrés sur le marché du travail, les diplômés exercent le métier pour lequel ils ont été formés dans plus de 90% des cas.

Les conditions d'emploi sont très variables d'un diplôme à l'autre, mais de manière générale, celles-ci **s'améliorent au fil du temps**. Ainsi, si le premier emploi est majoritairement en CDD, la part des CDI augmente au fil du temps pour atteindre 68% trois ans après la formation.

A noter que l'insertion professionnelle est généralement locale chez les diplômés de niveau V et s'étend géographiquement chez les diplômés de niveau supérieur (notamment pour les ergothérapeutes, masseurs-kinésithérapeutes ou pédicures-podologues qui s'insèrent largement en dehors de Bretagne). Au total, **80% des diplômés bretons de 2008 travaillent en Bretagne trois ans après la formation.**

* La loi de décentralisation de 2004 a donné aux Régions de nouvelles compétences sur les formations paramédicales, sociales et de sages-femmes. Le Conseil régional de Bretagne pilote depuis cette date l'organisation de ces formations dans le cadre du schéma des formations sanitaires et sociales. La DRJSCS, l'Education nationale et les Universités délivrent quant à elles le diplôme.

** La formation professionnelle continue concerne ici l'ensemble des formations suivies par les professionnels en emploi ou les demandeurs d'emploi au cours de leur parcours professionnel.

*** GREF Bretagne, Etude IROISE 2012

Diplômés d'Etat en 2011

Diplômes	Effectifs diplômés	Répartition en %
DE Aide Soignant	1 260	23%
DE Infirmier	1 010	20%
DE Auxiliaire de vie sociale	510	10%
DE Aide médico-psychologique	420	8%
DE Ambulancier	330	7%
DE Educateur spécialisé	290	6%
DE Assistant familial	210	4%
DE Assistant de service social	150	3%
DE Moniteur-éducateur	130	3%
DE Auxiliaire puériculture	120	2%
DE Masseur-Kinésithérapeute	90	2%
Cadre de santé	80	2%
Fonction d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)	80	1%
DE Ergothérapeute	70	1%
DE Conseiller en économie sociale et familiale	60	1%
DE Educateur technique spécialisé	50	1%
DE Technicien de l'intervention sociale et familiale	50	1%
DE Sage-femme	50	1%
DE Educateur de jeunes enfants	30	1%
DE Pédiacre-Podologue	30	1%
DE Puéricultrice	30	1%
DE Infirmier anesthésiste	30	1%
DE Manipulateur en électroradiologie médicale	30	1%
DE Infirmier bloc opératoire	20	0,4%
Directeur d'établissement et de service d'intervention sociale (CAFDES)	20	0,3%
Ingénieur social	8	0,2%
DE Médiateur familial	5	0,1%
Ensemble des diplômes	5 130	100%

Source : DRJSCS - Pôle formation - 2011

De nombreuses autres formations

Outre les diplômes d'Etat, il existe de nombreux diplômes ou formations sanitaires et sociales relevant des différents ministères et certificateurs : **Rectorat, Ministère de l'Agriculture, Ministère du Travail...** On compte près de **8 000 personnes formées** en 2011 dans ces différents diplômes et formations (formations initiale et continue confondues).

Suite à la réforme du Bac professionnel intervenue en 2009, le BEP Services aux personnes et le BEP Carrières sanitaires et sociales, qui représentaient des effectifs importants, ont été refondus, ainsi que le Bac professionnel Services en milieu rural.

De nouveaux baccalauréats professionnels ont ainsi été créés en 2011 : notamment le Bac Pro accompagnement, soins et services à la personne ou le Bac Pro services aux personnes et aux territoires qui regroupent des effectifs importants depuis cette rentrée. Autre formation très importante en termes d'effectifs, le Bac Technologique Sciences et technologies de la santé et du social avec plus de 1 400 sortants. Celui-ci constitue principalement une première étape dans un parcours de formation et ne vise donc pas une insertion professionnelle immédiate.

Effectifs sortis de formation en 2011 (hors diplômes d'Etat)

Formations	Effectif
Bac Techno Sciences et technologies santé et social	1 420
BEP Service aux personnes	1 270
BEP Carrières sanitaires et sociales	960
Préparation écoles paramédicales	840
Bac Pro Service en milieu rural	790
CAP Service en milieu rural	370
BP Préparateur en pharmacie	160
BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social	150
Bac Pro Services de proximité vie locale	140
TP Assistant de vie aux familles	130
BTS Economie sociale et familiale	130
CAP Assistant technique en milieux familial et collectif	120
MC Aide à domicile	110
CAP Petite enfance	100
Petite enfance	100
DUT Carrières sociales	90
Licence LMD Sciences humaines et sociales : action sociale	80
Licence LMD Sciences, technologies, santé : sciences et techniques médico-sociales	60
Aide à la personne	50

Source : GREF Bretagne - 2011

LES FICHES SECTEURS

- Secteur hospitalier
- Aide à domicile
- Action médico-sociale pour les personnes âgées
- Accueil de jeunes enfants
- Action médico-sociale pour les personnes handicapées
- Action sociale
- Ambulances
- Infirmiers, professionnels de la rééducation, de l'appareillage et pédicures-podologues exerçant à titre libéral
- Médecins généralistes, spécialistes, dentistes, sages-femmes exerçant à titre libéral
- Radiodiagnostic, laboratoires d'analyses, pharmacies

SECTEUR HOSPITALIER

Il renvoie aux activités d'hospitalisation de court ou long séjour, c'est-à-dire aux activités médicales de diagnostic et de soins des établissements hospitaliers et des cliniques, publics ou privés, dans des établissements généraux (hôpitaux locaux, régionaux, universitaires, hôpitaux militaires, thermaux ou pénitentiaires) et des établissements spécialisés (hôpitaux psychiatriques et de désintoxication, hôpitaux traitant des maladies infectieuses, maternités, sanatoriums spécialisés).

64 400 actifs en emploi

68% exercent des métiers médicaux, paramédicaux ou sociaux

- **14 700** infirmiers,
- **13 300** aides-soignants,
- **2 800** médecins...

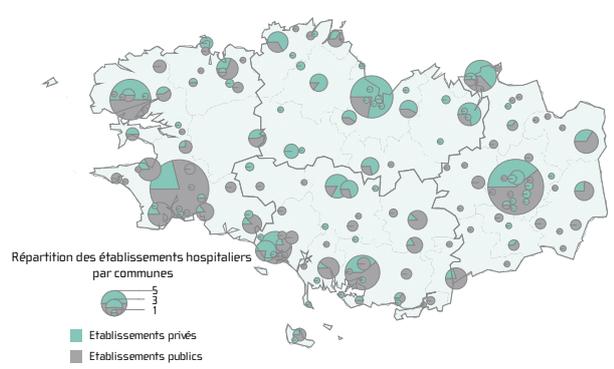
- Part emploi stable : **83%**
- Part temps complet : **73%**
- Part CDI/temps complet : **61%**



• Offres d'emploi déposées : **2 290**

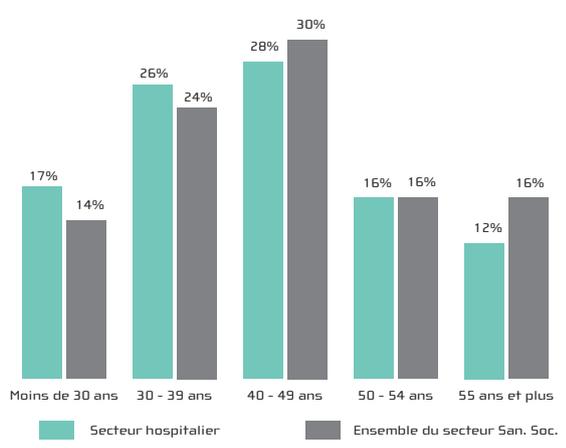
Sources : INSEE, RP 2009
Pôle emploi - 2012

Les établissements hospitaliers en Bretagne



Source : ARS Bretagne - FINESS - 2013

Répartition selon l'âge



Source : INSEE, RP 2009

En savoir plus...

- www.fhf.fr
- www.fhp.fr
- www.fehap.fr
- www.ars.bretagne.sante.fr

AIDE À DOMICILE

Le secteur de l'aide à domicile renvoie aux activités de visites à domicile et de services d'auxiliaires de vie rendus aux personnes âgées et handicapées, ainsi qu'aux activités des ménages. Toutes les modalités d'exercice de ces activités sont ici prises en compte : particuliers employeurs, associations, CCAS, entreprises privées à but lucratif...

28 800 actifs en emploi

68% exercent des métiers médicaux, paramédicaux ou sociaux

- **15 000** auxiliaires de vie (aide à domicile),
- **4 300** assistants de vie (ménages...),
- **2 900** assistantes maternelles à domicile...



- Part emploi stable : **77%**
- Part temps complet : **38%**
- Part CDI/temps complet : **31%**



● Offres d'emploi déposées : **3 820**

Sources : INSEE, RP 2009
Pôle emploi - 2012

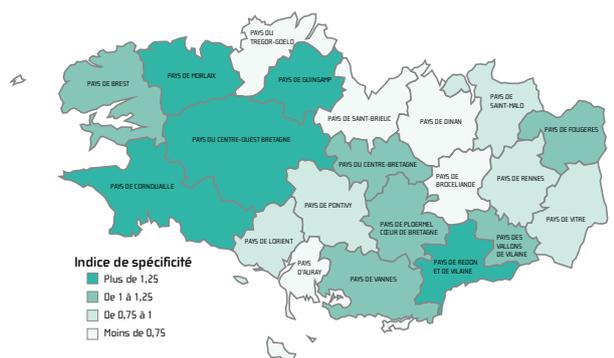
En savoir plus...

- www.federation-adesa.org
- www.una.fr
- www.admr.org
- www.uniformation.fr
- www.agefos-pme-bretagne.com
- www.fepem.fr

Conseils Généraux bretons :

- www.cotesdarmor.fr
- www.cg29.fr
- www.ille-et-vilaine.fr
- www.morbihan.fr

L'aide à domicile en Bretagne

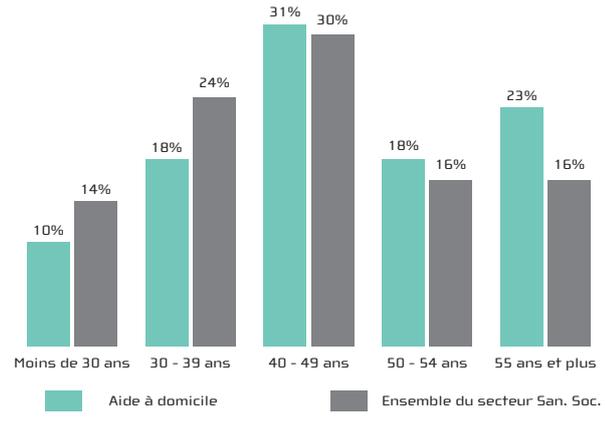


Source : INSEE - CLAP - 2010, RP 2009

* *Indice de spécificité* situe les secteurs économiques du territoire par rapport à ceux de la Bretagne. Cet indicateur est le rapport entre la part des salariés du pays dans la région et la part de la population du pays dans la population régionale.

Un indice supérieur à 1 signifie que, par rapport à la Bretagne, l'activité est surreprésentée dans le pays. Un indice inférieur à 1 signifie que l'activité est sous-représentée.

Répartition selon l'âge



Source : INSEE, RP 2009

ACTION MÉDICO-SOCIALE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

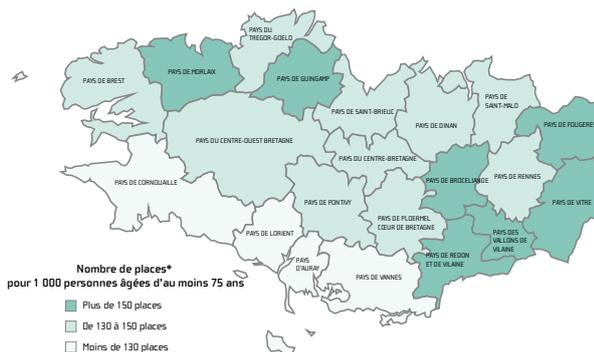
Le secteur de l'action médico-sociale pour les personnes âgées comprend l'hébergement social (foyers-logements...), l'hébergement médicalisé (EHPAD, maisons de retraite) et l'accueil de jour.

21 800 actifs en emploi

51% exercent des métiers médicaux, paramédicaux ou sociaux

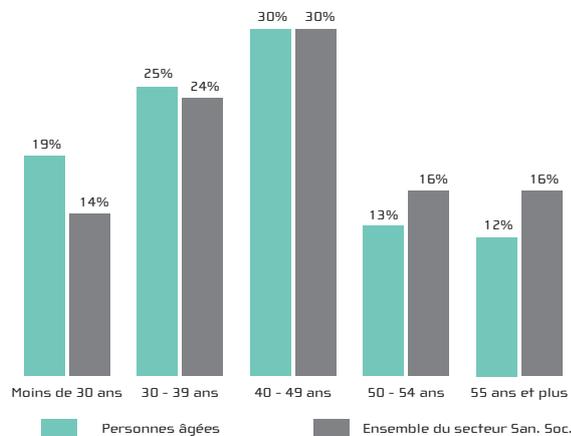
- **6 000** agents de services hospitaliers,
- **5 800** aides-soignants,
- **1 800** assistants de vie...

L'accueil des personnes âgées en Bretagne



Source : ARS Bretagne - FINESS - 2013
INSEE RP 2009

Répartition selon l'âge



Source : INSEE, RP 2009

- Part emploi stable : **77%**
- Part temps complet : **63%**
- Part CDI/temps complet : **51%**

• Offres d'emploi déposées : **2 650**

Sources : INSEE, RP 2009
Pôle emploi - 2012

En savoir plus...

- www.ars.bretagne.sante.fr
- www.uriopss-bretagne.asso.fr
- www.fhf.fr
- www.fhp.fr
- www.fehap.fr
- www.unifaf.fr

Conseils Généraux bretons :

- www.cotesdarmor.fr
- www.cg29.fr
- www.ille-et-vilaine.fr
- www.morbihan.fr

ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

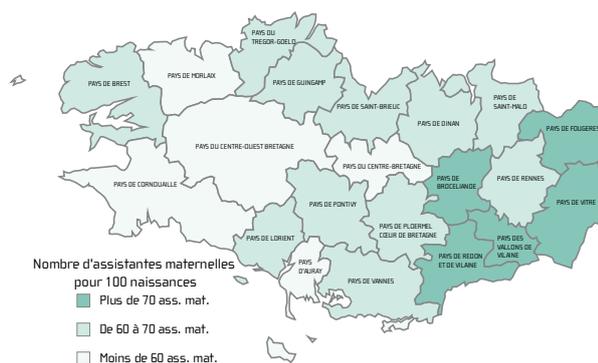
Le secteur de l'accueil de jeunes enfants comprend les crèches, les assistantes maternelles, l'accueil de jour d'enfants d'âge pré-scolaire, les haltes-garderies...

21 300 actifs en emploi

90% exercent des métiers médicaux, paramédicaux ou sociaux

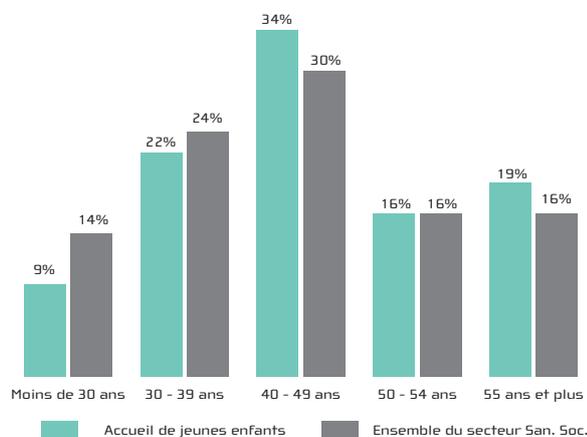
- **16 300** assistantes maternelles,
- **1 300** aides à domicile,
- **760** auxiliaires de puéricultures...

L'accueil des jeunes enfants en Bretagne



Source : ACOSS - Traitement FEPEM - 2013
INSEE Etat civil 2011

Répartition selon l'âge



Source : INSEE, RP 2009

- Part emploi stable : **67%**
- Part temps complet : **69%**
- Part CDI/temps complet : **48%**

• Offres d'emploi déposées : **620**

Sources : INSEE, RP 2009
Pôle emploi - 2012

En savoir plus...

- www.fepem.fr

Conseils Généraux bretons :

- www.cotesdarmor.fr
- www.cg29.fr
- www.ille-et-vilaine.fr
- www.morbihan.fr

ACTION MÉDICO-SOCIALE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Le secteur de l'action médico-sociale pour les personnes handicapées comprend :

- L'accueil médicalisé des enfants handicapés dans des établissements de moyen et long séjour : instituts médico-éducatif (IME), médico-pédagogique (IMP), thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP).
- Les centres de jour pour enfants handicapés : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), centres médico-psycho-pédagogiques...
- Les foyers logement pour adultes souffrant de handicap mental et/ou physique.
- L'accueil médicalisé des adultes handicapés dans des établissements de moyen et long séjour : Maison d'accueil spécialisé (MAS), Foyer d'accueil médicalisé (FAM).
- Les Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT).

20 600 actifs en emploi

51% exercent des métiers médicaux, paramédicaux ou sociaux

- **1 820** éducateurs spécialisés,
- **1 600** aides-médico-psychologiques,
- **2 600** agents de service hospitaliers...



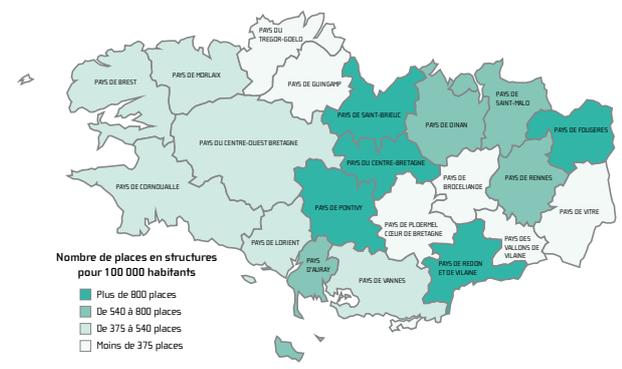
- Part emploi stable : **82%**
- Part temps complet : **74%**
- Part CDI/temps complet : **63%**



• Offres d'emploi déposées : **1 470**

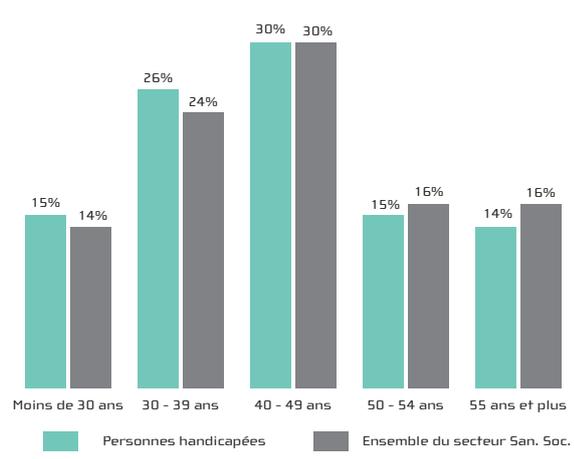
Sources : INSEE, RP 2009
Pôle emploi - 2012

L'accueil des personnes handicapées en Bretagne



Source : ARS Bretagne - FINESS - 2013
INSEE RP 2009

Répartition selon l'âge



Source : INSEE, RP 2009

En savoir plus...

- www.ars.bretagne.sante.fr
- www.unifaf.fr

Conseils Généraux bretons :

- www.cotesdarmor.fr
- www.cg29.fr
- www.ille-et-vilaine.fr
- www.morbihan.fr

ACTION SOCIALE

Le secteur de l'action sociale comprend ici :

- L'hébergement social pour enfants, adultes et familles en difficulté dans la mesure où les soins médicaux, l'enseignement ou la formation ne jouent pas de rôle important (foyers de l'enfance, maisons d'enfants à caractère social, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, centre d'accueil des demandeurs d'asile, FJT).
- L'accueil, hébergement et réadaptation de personnes souffrant d'alcoolisme ou de toxicomanie hors hôpital.
- Les conseils d'économie domestique, conseils conjugaux ou familiaux, services de conseil en matière de crédit à la consommation et d'endettement.
- Les activités sociales au niveau des collectivités et des quartiers.
- L'aide aux victimes de catastrophes, aux réfugiés, aux immigrés, etc., y compris l'hébergement transitoire offert à ces personnes...

14 000 actifs en emploi

57% exercent des métiers médicaux, paramédicaux ou sociaux

- **2 700** auxiliaires de vie,
- **1 640** éducateurs spécialisés,
- **780** assistantes de service social...



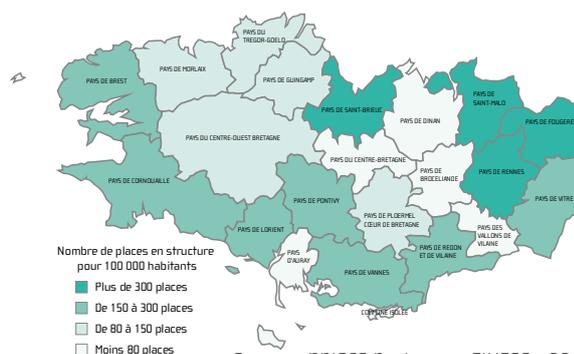
- Part emploi stable : **80%**
- Part temps complet : **63%**
- Part CDI/temps complet : **54%**



- Offres d'emploi déposées : **4 070**

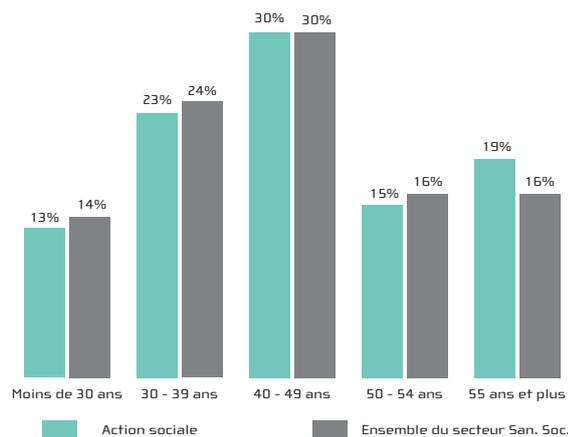
Sources : INSEE, RP 2009
Pôle emploi - 2012

L'accueil des personnes en difficulté sociale en Bretagne



Source : DRJSCS Bretagne - FINESS - 2013
INSEE RP 2009

Répartition selon l'âge



Source : INSEE, RP 2009

En savoir plus...

- www.bretagne.drjscs.gouv.fr
- www.unifaf.fr

Conseils Généraux bretons :

- www.cotesdarmor.fr
- www.cg29.fr
- www.ille-et-vilaine.fr
- www.morbihan.fr

AMBULANCES

Le secteur des ambulances concerne les entreprises de transport de patients par ambulance.

2 800 actifs en emploi

84% exercent des métiers médicaux, paramédicaux ou sociaux

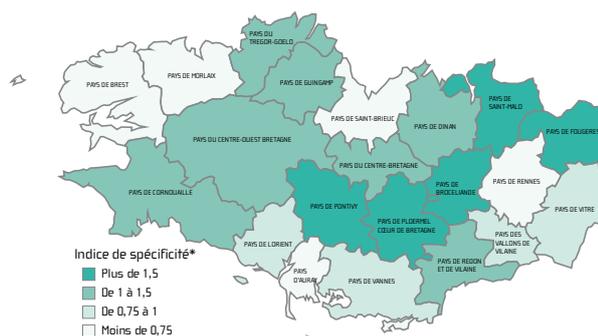
- **1 970** ambulanciers

- Part emploi stable : **91%**
- Part temps complet : **87%**
- Part CDI/temps complet : **81%**

- Offres d'emploi déposées : **120**

Sources : INSEE, RP 2009
Pôle emploi - 2012

Les sociétés d'ambulances en Bretagne

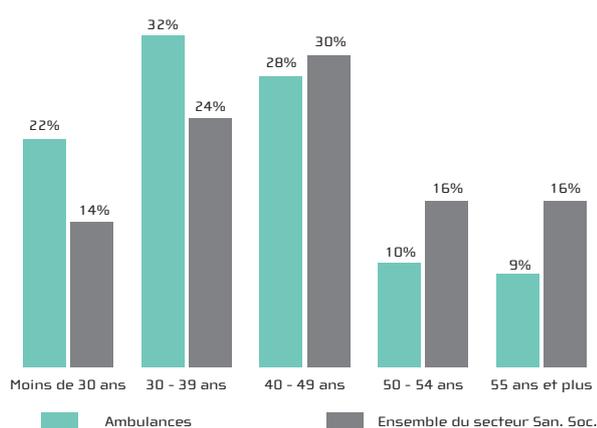


Source : INSEE - CLAP 2010, RP 2009

* *Indice de spécificité* situe les secteurs économiques du territoire par rapport à ceux de la Bretagne. Cet indicateur est le rapport entre la part des salariés du pays dans la région et la part de la population du pays dans la population régionale.

Un indice supérieur à 1 signifie que, par rapport à la Bretagne, l'activité est surreprésentée dans le pays. Un indice inférieur à 1 signifie que l'activité est sous-représentée.

Répartition selon l'âge



Source : INSEE, RP 2009

En savoir plus...

- ww.optl.fr

INFIRMIERS, PROFESSIONNELS DE LA RÉÉDUCATION, DE L'APPAREILLAGE ET PÉDICURES-PODOLOGUES LIBÉRAUX

- Ce secteur comprend :
- Les infirmiers libéraux
 - Les activités de kinésithérapie, physiothérapie, ergothérapie, chiropraxie, ostéopathie, orthophonie, orthoptie...
 - Les activités de l'appareillage, des audioprothésistes.
 - Les pédicures-podologues.

10 000 actifs en emploi

92% exercent des métiers médicaux, paramédicaux ou sociaux

- **5 200** infirmiers libéraux,
- **2 900** masseurs-kinésithérapeutes,
- **1 200** autres spécialistes de la rééducation (orthophonistes, orthoptistes, psychomotriciens, pédicures-podologues...)



- Part emploi stable : **97%**
- Part temps complet : **77%**
- Part CDI/temps complet : **75%**



• Offres d'emploi déposées : **300**

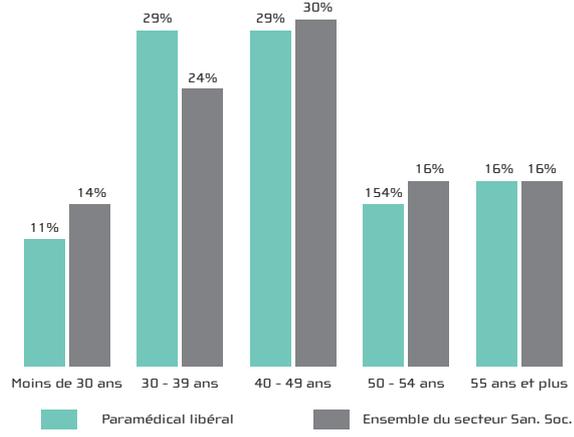
Sources : INSEE, RP 2009
Pôle emploi - 2012

Les infirmiers libéraux en Bretagne



Source : ARS Bretagne - DEMOPS - 2013
INSEE RP 2009

Répartition selon l'âge



Source : INSEE, RP 2009

En savoir plus...

• www.ars.bretagne.sante.fr

MÉDECINS GÉNÉRALISTES, SPÉCIALISTES, DENTISTES, SAGES-FEMMES EXERÇANT À TITRE LIBÉRAL

Ce secteur comprend :

- Les médecins généralistes et spécialistes libéraux
- Les dentistes
- Les sages-femmes libérales.

13 400 actifs en emploi

71% exercent des métiers médicaux, paramédicaux ou sociaux

- **3 400** médecins généralistes libéraux,
- **1 900** secrétaires,
- **1 800** assistants dentaires et médicaux...



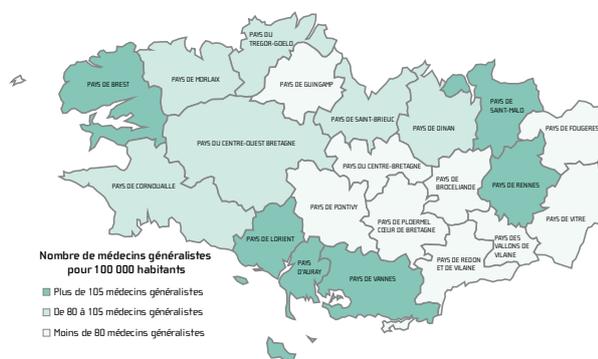
- Part emploi stable : **94%**
- Part temps complet : **72%**
- Part CDI/temps complet : **68%**



- Offres d'emploi déposées : **200**

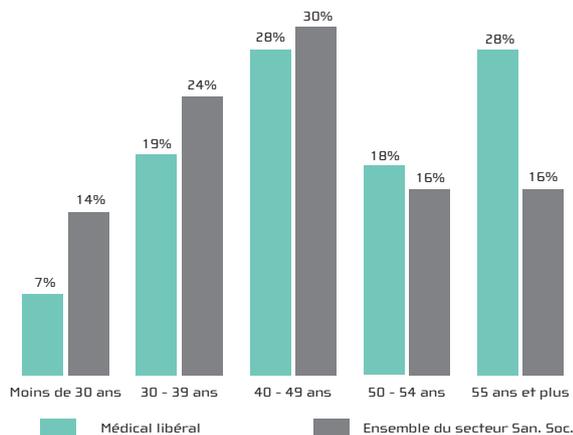
Sources : INSEE, RP 2009
Pôle emploi - 2012

Les médecins généralistes en Bretagne



Source : ARS Bretagne - DEMOPS - 2013
INSEE RP 2009

Répartition selon l'âge



Source : INSEE, RP 2009

En savoir plus...

- www.ars.bretagne.sante.fr

RADIODIAGNOSTIC, LABORATOIRES D'ANALYSES, PHARMACIES

Ce secteur comprend les laboratoires d'analyses médicales, établissements de radiodiagnostic et pharmacies privés qui ne dépendent pas d'un établissement hospitalier ou d'une structure considérée ailleurs.

9 400 actifs en emploi

79% exercent des métiers médicaux, paramédicaux ou sociaux

- **2 900** préparateurs en pharmacie,
- **2 750** pharmaciens (1 550 libéraux et 1 200 salariés),
- **1 120** techniciens médicaux (manipulateurs en électroradiologie médicale, laborantins, techniciens de biologie médicale...)



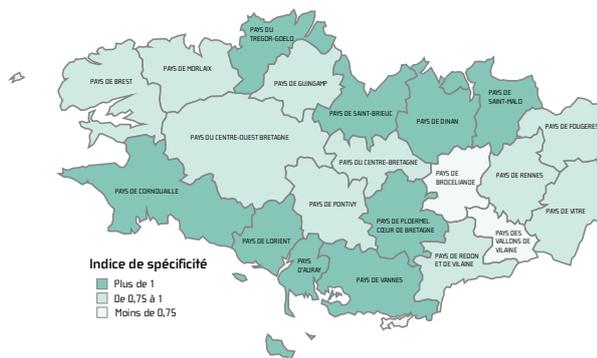
- Part emploi stable : **91%**
- Part temps complet : **71%**
- Part CDI/temps complet : **64%**



- Offres d'emploi déposées : **245**

Sources : INSEE, RP 2009
Pôle emploi - 2012

Poids du secteur dans les pays bretons

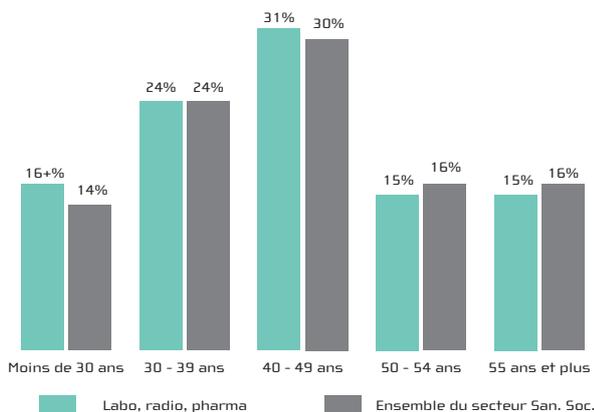


Source : INSEE - CLAP - 2010
RP 2009

* *Indice de spécificité* situe les secteurs économiques du territoire par rapport à ceux de la Bretagne. Cet indicateur est le rapport entre la part des salariés du pays dans la région et la part de la population du pays dans la population régionale.

Un indice supérieur à 1 signifie que, par rapport à la Bretagne, l'activité est surreprésentée dans le pays. Un indice inférieur à 1 signifie que l'activité est sous-représentée.

Répartition selon l'âge



Source : INSEE, RP 2009

En savoir plus...

- www.ars.bretagne.sante.fr

EMPLOI FORMATION DU SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Diagnostic général

Directeur de la publication	Hervé GREUGNY, GREF Bretagne
Responsable de publication	Christine NOUCHET, GREF Bretagne
Rédaction	Vincent BOURDIN, GREF Bretagne
Chargée de publication	Nathalie MOULIN, GREF Bretagne

Remerciements à l'ARS Bretagne, la Région Bretagne et la DRJSCS Bretagne pour leur participation active ainsi qu'aux partenaires du Contrat d'Objectifs qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

GREF Bretagne

Mission Observatoire emploi-formation

Technopole Atalante Champeaux ■ 91, rue de Saint-Brieuc

CS 64347 ■ 35043 RENNES CEDEX

Tél 02 99 54 79 00 - Fax 02 99 54 00 00

e-mail : gref@gref-bretagne.com ■ www.gref-bretagne.com